

## 10 VALAIS CENTRAL

**INVENTION** Yvan Forclaz n'a pas réussi à commercialiser son idée brevetée. Il a décidé de prendre un virage et de partager le plan de son vélo pour, plus tard, confronter les machines.

# Il crée une fédération du joystickbike

SAMUEL JACQUIER

Son cœur a fait le yoyo au cours de ces douze derniers mois. «Le Nouvelliste» vous dévoilait, il y a une année, l'idée d'Yvan Forclaz, inventeur du joystickbike. Un vélo électrique qui se pilote à l'aide d'un joystick de jeu vidéo. Quand il a appris que son cycle était le seul au monde guidé de cette manière, il a décidé de déposer un brevet. «Avec les échos de plusieurs professionnels, je pensais franchement que ma machine pouvait être une idée de spéculation dans le commerce, même si ce n'était absolument pas le but. Je l'avais d'abord conçue comme un moyen de transport pour me rendre sur mon lieu de travail.»

## Un rêve non commercialisable

Après un passage par le Salon des inventions de Genève où certains investisseurs étrangers ont montré un réel intérêt pour son objet, l'inventeur de Granges y a cru. «Je planais un peu c'est vrai. Quand quelqu'un te dit que tu seras avec lui au Brésil le mois suivant, tu y rêves, même si l'argent n'est pas un moteur dans ma vie.» Mais rien n'est simple sur le marché de l'invention et il n'y eut aucune suite. Le fondateur du Salon international des inventions de Genève, Jean-Luc Vincent, le disait déjà l'année dernière. «Ce n'est pas tout d'avoir des idées, une invention est bonne si elle est nouvelle, brevetée et surtout commercialisable.»

Ce dernier point a manqué à Yvan Forclaz. Malgré des contacts avancés avec de nombreux constructeurs de deux-roues, rien n'a abouti. «Les industriels ont besoin de produits qui peuvent intégrer rapidement le marché. Je n'ai pas su bien vendre mon joystickbike. Sans oublier qu'il est franchement compliqué à piloter.»

## Partage avec des passionnés

Le temps des espoirs commerciaux passé, le Grangeard n'a



VIDÉO+



Retrouvez notre vidéo sur notre app journal.

Yvan Forclaz n'a pas perdu l'enthousiasme qu'il avait en s'asseyant sur son joystickbike: le seul deux-roues piloté par un joystick. SACHA BITTEL/A

pas prolongé son brevet. Comme son «rêve est déjà réalisé» en roulant pour lui ou en réalisant des vidéos, il a choisi de créer la fédération joystickbike. «J'envoie à chaque membre de la fédération les plans de mon prototype pour qu'il puisse s'en inspirer et en créer un à son tour. Avec comme but de pouvoir comparer nos créations à travers un World Challenge en fin d'année ou en 2017.» La seule règle de ce défi réside dans la construction d'un véhicule à deux roues et guidé par un joystick.

La fédération compte à ce jour une dizaine de membres en Suisse et à travers le monde. Parmi eux, le Neuchâtelois Daniel Enggist est un adepte du vélo électrique (il fait 60 kilomètres pour se rendre au travail). «Quand j'ai rencontré Yvan

«J'envoie à chaque membre de la fédération les plans de mon prototype pour qu'il puisse s'en inspirer et en créer un à son tour.»

YVAN FORCLAZ INVENTEUR DU JOYSTICKBIKE

et son joystickbike, j'ai été surpris par la difficulté de piloter son engin. Mais j'ai accroché. J'ai l'impression que c'est un sentiment de glisse et de fun.» Daniel Enggist compte fabriquer son propre prototype cet été avec son fils mécanicien. «Nous voulons faire un biplace et y mettre notre patte pour qu'il soit plus facile à manier.»

L'inventeur ne sait pas combien de personnes pourraient adhérer à la fédération. «Mais peu importe. Nous allons créer une communauté de gens qui aiment mon idée, qu'on soit 30, 100 ou 1000», conclut Yvan Forclaz. ●

Infos complémentaires et vidéos de l'explication du concept de la fédération sur: [www.joystickbike.ch](http://www.joystickbike.ch)

## MANQUE DE MOYENS

Yvan Forclaz a contacté Frédéric Bagnoud, membre de la direction de Cimark, société qui a vocation d'aider les PME. L'expert a accueilli l'invention du Grangeard avec intérêt. «C'est en effet un objet qui semble unique. Le problème réside dans les moyens investis. Toute innovation nécessite une somme de départ pour se présenter vers d'éventuels investisseurs avec un projet abouti et en plusieurs exemplaires.» Une somme de 150 000 à 200 000 francs est articulée. Mais comment la trouver si on ne possède pas de tels moyens? «Il existe des pistes telles que le crowdfunding. Il pourrait demander, pourquoi pas, aux futurs membres de la fondation de l'aider.» ● SJ

## MAISON DE COPPET Echec de la conciliation



La villa est occupée depuis le mois de février. SIGFREDO HARO

Sans surprise, la commune de Nendaz et les squatteurs ne sont pas parvenus à trouver un terrain d'entente. Pour rappel, la municipalité et l'Etat du Valais ont hérité d'une demeure située sur le bord du lac Léman, proche de Nyon (voir «Le Nouvelliste» du 4 mars). La valeur de cette bâtisse se situe entre 8 et 12 millions de francs. Le Grand Conseil valaisan a donné son feu vert pour la vente en automne de l'année passée. Problème, des squatteurs ont occupé les lieux en février. Ces derniers avaient proposé de signer un contrat de confiance. Ils s'engageaient à entretenir la bâtisse et à payer les charges jusqu'à ce qu'elle soit vendue. Francis Dumas, président de Nendaz, ne l'entendait pas de cette oreille et une plainte pénale avait été déposée.

## «Un monde de fous»

Les deux parties avaient donc rendez-vous hier matin au Tribunal de Morges pour tenter de se mettre d'accord. Sans succès. «On vit dans un monde de fous! Nous étions prêts à retirer la plainte si les squatteurs s'engageaient à partir pour la fin mars. Ils ont refusé et ont demandé jusqu'à fin avril, déplore Francis Dumas. Il ajoute: Ces jeunes vont se retrouver avec un casier judiciaire alors que nous avons fait une proposition. C'est dommage mais de notre côté nous voulons avancer dans ce dossier surtout que nous avons reçu des offres d'achat.»

Impossible pour l'instant de connaître la position des squatteurs, nous ne sommes pas parvenus à les joindre malgré plusieurs tentatives. ● DV

PUBLICITÉ

imm<sup>o</sup>.lenouvelliste.ch

Le site immo.lenouvelliste.ch est une plateforme d'annonces immobilières proposant des biens à la location et à la vente provenant exclusivement de professionnels de l'immobilier. Immo.lenouvelliste.ch dispose d'une recherche intuitive par carte et vous permet de configurer vos alertes personnalisées par web et mobile.

Plus de 1300 objets  
en Valais!

Vous cherchez à louer ou à acheter un bien immobilier en Valais et dans le Chablais vaudois. Grâce au Nouvelliste, mettez toutes les chances de votre côté. L'offre immobilière la plus pertinente, c'est sur immo.lenouvelliste.ch, web, mobile et apps.



Téléchargez l'App gratuitement

